

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00364 Numéro SIREN : 843 501 362 Nom ou dénomination : 2 EFR

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt 492

Désignation de l'entreprise : SAS 2 EFR			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : ZA ENGLANDIERES RUE ROGER E 46000 CAHORS			Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 8 4 3 5 0 1 3 6 2 0 0 0 2 7			Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 30092023	
			N-1 30092022	
			Net 3	
			Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA	
Frais d'établissement *			AB	
Frais de développement *			CX	
Concessions, brevets et droits similaires			AF 500	
Fonds commercial (1)			AH	
Autres immobilisations incorporelles			AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL	
Terrains			AN	
Constructions			AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR 86 326	
Autres immobilisations corporelles			AT 290 315	
Immobilisations en cours			AV	
Avances et acomptes			AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS	
Autres participations			CU	
Créances rattachées à des participations			BB	
Autres titres immobilisés			BD	
Prêts			BF	
Autres immobilisations financières *			BH	
TO TAL (II)			BJ 377 141	
Matières premières, approvisionnements			BL 69 840	
En cours de production de biens			BN 9 919	
En cours de production de services			BP	
Produits intermédiaires et finis			BR	
Marchandises			BT	
Avances et acomptes versés sur commandes			BV 1 865	
Clients et comptes rattachés (3) *			BX 207 802	
Autres créances (3)			BZ 13 212	
Capital souscrit et appelé, non versé			CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD 150 000	
Disponibilités			CF 526 310	
Charges constatées d'avance (3) *			CH 13 401	
TO TAL (III)			CJ 992 348	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW	
Primes de remboursement des obligations (V)			CM	
Ecart de conversion actif * (VI)			CN	
TO TAL GENERAL (I à VI)			CC 1 369 488	
			1A 130 019	
			1 239 469	
			1 162 268	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *			(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :			Stocks :	
			Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 2 EFR		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 000)	DA	3 000	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	300	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	797 988	630 602	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	206 011	217 387	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TO TAL (I)	DL	1 007 299	851 289
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 006	176 604	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 282	47 690	
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 286	71 912	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 684	14 773	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	48 912		
	TO TAL (IV)	EC	232 170	310 979	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 239 469	1 162 268	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	229 749	174 609	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe au 30/09/2023

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements n°2015-06, 2017-01, 2017-03, 2019-09, 2020-04 et 2020-05.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 239 469** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 154 906** euros et un total **charges** de **948 895** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **206 011** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Mode	Durées d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
Logiciel	Linéaire	1 - 3 ans
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Matériels & Outillages neufs	Linéaire	4 - 10 ans
Matériels & Outillages occasions	Linéaire	3 - 5 ans
Agencements&Aménagement divers	Linéaire	5 - 10 ans
Matériels de transports neufs	Linéaire	5 - 10 ans
Matériels de transports occasions	Linéaire	3 - 5 ans
Matériels bureau & informatique	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 - 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le cas échéant les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers et les rabais remises et ristournes obtenus des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

Evénements significatifs survenus pendant l'exercice :

NEANT

Evénements significatifs survenus après la clôture de l'exercice :

NEANT

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	500				500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500				500

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	80 533	5 793			86 326
	Instal., agencement, aménagement divers		33 178			33 178
	Matériel de transport	299 354	111 612		165 000	245 966
	Matériel de bureau, mobilier	4 530	8 521		1 879	11 171
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	384 417	159 103		166 879	376 641

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	136			136	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	136			136	

TOTAL	385 053	159 103		167 015	377 141
--------------	----------------	----------------	--	----------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	436	64		500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	436	64		500
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	48 527	11 461		59 988
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		853		853
	Matériel de transport	53 270	46 530	34 318	65 482
	Matériel de bureau, mobilier	3 214	1 863	1 879	3 197
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 010	60 706	36 197	129 519
TOTAL		105 446	60 770	36 197	130 019

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	207 802	207 802	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 500	1 500	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 954	6 954	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 757	4 757	
	Charges constatées d'avances	13 401	13 401	
	TOTAL DES CREANCES	234 414	234 414	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	14 006	11 585	2 422	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	97 282	97 282		
	Personnel et comptes rattachés	18 398	18 398		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 514	19 514		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 436	29 436		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 938	1 938		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	2 684	2 684		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	48 912	48 912		
	TOTAL DES DETTES	232 170	229 749	2 422	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	141 262			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

TOTAL**NEANT**

Avances aux dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

TOTAL		

NEANT

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir		47 591
Autres créances clients		44 002
FACTURE A EMETTRE	44 002	
Autres créances		3 589
AVOIR A RECEVOIR	2 004	
PRODUITS A RECEVOIR	1 584	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		33 112
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		74
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	<i>11</i>	
<i>ASSURANCES COURUES NON ECHUES</i>	<i>63</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 128
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>23 128</i>	
Dettes fiscales et sociales		7 226
<i>PRIMES A PAYER</i>	<i>6 000</i>	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER</i>	<i>314</i>	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>912</i>	
Autres dettes		2 684
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>2 684</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

13 401

48 912

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL**13 401****48 912**

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

300,00

10,0000

3 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

300,00

10,0000

3 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des produits exceptionnels			155 136
Produits exceptionnels sur opérations en capital			155 136
<i>CESSION IMMOBILISATIONS</i>	<i>155 000</i>		
<i>CESSION IMMO FINANCIERES</i>	<i>136</i>		
Total des charges exceptionnelles			132 290
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			1 472
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	<i>1 472</i>		
Charges exceptionnelles sur opération en capital			130 818
<i>VALEUR NETTE COMPTABLE CORPORELS</i>	<i>130 682</i>		
<i>VNC FINANCIERES</i>	<i>136</i>		
Résultat exceptionnel			22 846

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

30/09/2023

REMBOURSEMENT FORMATION CONSTRUCTYS	9 965
AIDE EMBAUCHE	4 500
REMBOURSEMENT IJ	128
REMBOURSEMENT ASSURANCES	660
TOTAL	15 253

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

Terrains

Constructions

Matériels et
outillages

Autres

30/09/2023

VALEUR D'ORIGINE

23 753

23 753

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Dotation exercice

TOTAL

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Redevances Exercice

TOTAL

420

2 400

2 820

420

2 400

2 820

REDEV. RESTANT A PAYER

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

2 400

6 600

9 000

2 400

6 600

9 000

VALEUR RESIDUELLE

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

MONTANT PRIS EN CHARGE
DANS L'EXERCICE

2 400

2 400

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail	9 000	
	9 000	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Pas d'IFC car la société est affiliée à la Caisse ProBTP qui assure le regit des IFC		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	9 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2023
		NEANT		
		TOTAL		

Certifié conforme

« 2 EFR »
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 €
Siège social : rue Roger Estival - ZA Englishières
46000 CAHORS
843 501 362 RCS CAHORS

Exercice clos le 30 septembre 2023

Assemblée générale du 29 janvier 2024

Proposition d'affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : 206 011,02 €

Affectation

- distribution de dividendes..... 142 800,00 €

- au poste « autres réserves » 63 211,02 €

TOTAUX..... **206 011,02 €** **206 011,02 €**

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 476 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} février 2024.

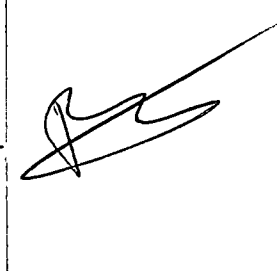
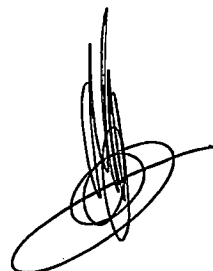
Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, ainsi qu'aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt, et sur option, au barème progressif avec application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du PFNL s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes se sont élevés à :

RP BR

EXERCICE clos le	Revenus éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.		Revenus non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.	
	Dividendes versés	Autres revenus		
30/09/2022	50 001 €			
30/09/2021	50 001 €			
30/09/2020	Néant			



« 2 EFR »
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 €
Siège social : rue Roger Estival - ZA Englishières
46000 CAHORS
843 501 362 RCS CAHORS

Exercice clos le 30 septembre 2023

Assemblée générale du 29 janvier 2024

Résolution d'affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : 206 011,02 €

Affectation

- distribution de dividendes..... 142 800,00 €

- au poste « autres réserves » 63 211,02 €

TOTAUX..... **206 011,02 €** **206 011,02 €**

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 476 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} février 2024.

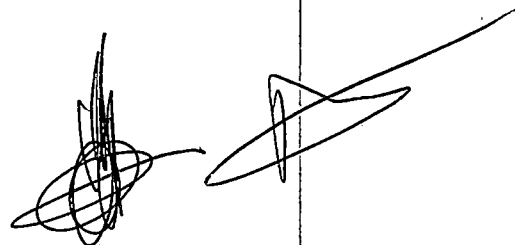
Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, ainsi qu'aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt, et sur option, au barème progressif avec application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du PFNL s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes se sont élevés à :

PP BN

EXERCICE clos le	Revenus éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.		Revenus non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.	
	Dividendes versés	Autres revenus		
30/09/2022	50 001 €			
30/09/2021	50 001 €			
30/09/2020	Néant			

A handwritten signature and a circular stamp are located below the table. The signature is written in black ink and is somewhat stylized. The stamp is a simple circle with a horizontal line through it, also in black ink.